

Plaidoyer pour la mort de « l'espace-prétexte » dans l'Histoire

—
Pierre-Yves SAUNIER

Pierre-Yves SAUNIER

Centre Pierre Léon

Exposé de soutenance de la thèse, *Les espaces d'une cité, Lyon au XIX^e siècle*, Lyon, le 10 février 1992

L' exposé de soutenance est un exercice délicat. Non pas tant pour ses conséquences que pour les exigences qu'il promet. Il s'agit en effet de dire d'où l'on vient, vers où l'on est allé et les raisons qui ont guidé le choix de l'itinéraire. On ne peut répondre avec la même constance et certitude à ces trois impératifs. Il est facile de remplir la première exigence, habile de satisfaire la seconde, mais délicat de pourvoir à la troisième. En effet, je n'ai pas l'impression de connaître autrement que par reconstitution a posteriori les raisons scientifiques ou objectives qui m'auraient poussé à donner à ce travail la forme et le fond qu'il présente aujourd'hui sur nos bureaux. Cette forme elle-même est-elle si stable, si l'on observe que j'ai empilé cinq tomes là où vous n'en comptez que trois ? C'est là finalement le reflet d'un travail à géométrie variable dont je ne peux que tenter de donner aujourd'hui une version.

Le thésard peut avoir dès le début de ses recherches une forte position de thèse, une problématique précise, voire même un modèle à tester. Quant à moi, j'avais plus naïvement une curiosité, une

envie, qui a rencontré tout au long de la route des auteurs, des idées, des sources et des questions qui l'ont transformée, affinée ou bridée. Mes premiers intérêts étaient simples : j'étais parti pour tenter de comprendre ce qu'était la ville de Lyon aux yeux de ceux qui la parcouraient quotidiennement ou exceptionnellement, avec comme première idée de partir des « quartiers », pour saisir cette réalité urbaine plus discrète que celle inscrite dans les permis de construire ou les recensements. J'avais alors lu avec plaisir *Les Parisiens* de Louis Chevalier, et il me semblait possible d'essayer à mon tour de cerner les « pays » lyonnais et les particularités des quartiers de la métropole rhodanienne. Mais la thèse a aussi un temps, qui se compte en mois et en années : c'est ce temps qui, en m'amenant à côtoyer des sources et des travaux, a donné une autre dimension à ce travail. Pour ne citer que d'autres noms que ceux des membres du jury, la lecture des divers ouvrages d'André Vant, d'Henri Lefebvre, de Marie-Vic Ozouf-Marignier, de Gérard Jacquemet, de Philippe Guignet, de Gérard Labrot ou encore d'Alain Moscovici et de ses collègues psychologues sociaux m'a amené sans cesse à imaginer de nouvelles pistes, de nouvelles questions. Les sources que je rencontrais au fur et à mesure de mes visites aux archives et bibliothèques infirmaient ces pistes, corroboraient d'autres hypothèses et en suscitaient de nouvelles. De cette conjonction entre les enseignements des sciences humaines et les leçons des sources documentaires est née une problématique, dont le ressort doit être trouvé dans le refus de faire pour Lyon ce qui s'était déjà fait ailleurs : ni mes compétences, ni mes goûts ne me permettaient d'écrire un « la Croix-Rousse au XIX^e siècle : du faubourg à la ville », un « Lyon la ville », un « Guillotière banlieue rouge » ou encore une « Genèse d'une ville

contemporaine : Lyon au XIX^e siècle ». C'est le rapport des hommes et de leur société avec la cité que je souhaitais examiner : comment elle les accueille, les abrite, leur permet de vivre, mais aussi comment ils la façonnent, matériellement et symboliquement, par leurs pratiques et leurs rêves, leurs intérêts et leurs inquiétudes, leurs volontés et leurs abandons. Il s'agissait donc de saisir comment une société vit avec, de et sur l'espace qu'elle occupe, de délier les liens noués avec force entre le social et le spatial, de refuser le rabattement du premier terme sur le second, de rappeler que ces deux dimensions sont loin de faire une.

Il y a dans cette volonté quelque chose de vain, j'en conviens. Et pendant ces quelques années, j'ai souvent ressenti cette impression désagréable d'avoir eu les yeux plus grands que le ventre, comme on me le disait quand j'étais petit, en constatant que les questions posées étaient immenses, que les fils qui permettaient de se guider dans le labyrinthe de leurs réponses n'étaient pas tous dans mes mains, que mes compétences et les contraintes de l'exercice de la thèse ne me permettraient pas d'aller tous les chercher. Mais quand on a le privilège de pouvoir, pendant plusieurs années, se consacrer entièrement ou presque à sa curiosité et à ses passions, il faut aussi accepter certains risques. Aussi je conviens que ces trois ou cinq volumes qui sont devant nous aujourd'hui résultent d'un gros pêché d'orgueil. C'est en tout cas ce que j'ai ressenti encore plus clairement à les feuilleter depuis leur achèvement. De ce pêché de pensée et aujourd'hui de parole, fait autant d'actions que d'omissions, je ne peux qu'espérer que vous me pardonneriez et que vous serez, à l'image de ces catholiques ultramontains que j'évoque dans certaines pages, plus ligoristes que rigo-

Avant d'en venir aux choix et aux grands questionnements qui ont donné sa forme à ce travail, je voudrais brièvement évoquer le contexte qui fut le sien, en reprenant le plan qui lui donne sa forme actuelle, à savoir le triptyque « milieu-terrain-territoire ».

Et tout d'abord le milieu dans lequel évolue ce travail, son espace vécu. Je voudrais simplement évoquer à ce propos l'appui de cet environnement scientifique que fut pour moi le centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale. Sans oublier les facettes matérielles de cet appui, on doit aussi souligner l'intérêt pour le jeune thésard de se retrouver confronté, au sein de séminaires ou d'ateliers de travail, à des travaux différents ou proches des siens. Le texte de cette thèse comprend de nombreuses références à de telles séances, prouvant ainsi leur utilité et l'univers de référence qu'elles peuvent apporter à une recherche en cours.

Je dois aussi dire un mot sur le terrain de ce travail, c'est à dire les sources et documents qui ont permis sa rédaction. Vous avez pu constater qu'il fait largement appel aux sources dites littéraires, sans souscrire ni aux affirmations d'un Louis Chevalier qui écrivait que ce type de source n'était que pur enregistrement de la réalité, ni aux accusations de leurs détracteurs, ni non plus à une tendance qui les cantonne dans un rôle « d'illustration ». Roger Chartier a bien montré les limites de la mauvaise querelle entre sources « objectives » et « subjectives », et je ne peux qu'ajouter à ses constatations en soulignant ici que l'utilisation des sources littéraires n'est ni plus ni moins gratifiante que l'emploi des longues séries quantitatives. Je ne pourrais rapporter ici la longue liste des romans lus en vains, des souvenirs inutiles, des cartons d'archives parcourus en pure perte. En un mot, je souhaite simplement rappeler que l'utilisation de ces sources a aussi un

rapport « temps/résultat » élevé, et que leur consultation ne relève pas de la simple démultiplication de la joie du lecteur, de l'acte de plaisir habilement camouflé en acte scientifique.

Je terminerai cette brève évocation par le territoire de ce travail. Il est double. Il s'agit d'abord de l'histoire urbaine et de ses développements. Ce travail se veut un travail d'histoire urbaine, parce que c'est la ville qui est son sujet et non pas son espace-prétexte. Mais plus généralement il se range dans la catégorie des études urbaines, et fait appel aux acquis de sciences humaines autres que l'histoire. Plus encore qu'un choix ou qu'une conséquence d'une formation mi-historienne mi-géographe, cette pluralité des approches me semble logique, dictée par la complexité de l'objet abordé. Si aujourd'hui cette interdisciplinarité des études urbaines n'est plus guère revendiquée, ce n'est peut-être pas tant qu'elle soit tombée en défaveur. Peut-on espérer ici que sa nécessité se soit imposée tout doucement, sans qu'il soit nécessaire d'en porter les accoutrements voyants ? C'est donc avec des outils variés que j'ai mené cette enquête d'histoire urbaine, en mesurant à chaque pas les lacunes qui continuent de marquer le genre. Il n'est pas exagéré de dire, avec Jean-Luc Pinol, que l'historiographie hexagonale pâtit un peu de la comparaison avec la richesse historiographique allemande, anglo-saxonne ou italienne. Ce remarquable ouvrage qu'est *L'Histoire de la France urbaine*, si particulier par le fait que ce travail de synthèse précède parfois les travaux de recherche qui auraient du servir à l'élaborer, fait d'ailleurs souvent état de ces lacunes. Je pense en particulier à la conclusion de Maurice Agulhon au tome IV, dans laquelle il remarque l'absence de travaux solides sur la « personnalité » des villes françaises. C'est notamment sur ce point que j'ai tenté de

faire porter mon effort, avec l'étude de l'esprit lyonnais.

Cela nous amène au deuxième territoire sur lequel se déploie ce travail qui est celui de l'histoire locale. Ce souci de mieux connaître une région ou une ville ne me semble pas une entrave aux progrès de la connaissance historique. Il n'y a pas, je crois, de petite et de grande histoire, d'histoire nationale ou internationale et d'histoire locale. L'étendue des espaces sur lesquels on étudie un sujet n'est pas en soi un signe de valeur. C'est plutôt dans la nature des questions posées que réside leur intérêt : la distinction qu'il convient alors de faire se place entre l'histoire localiste, dont le propos est de montrer l'excellence d'une configuration socio-spatiale donnée, et l'histoire localisée, qui considère de façon critique cette configuration pour lui poser des questions sur son passé et son devenir. En ce sens, l'histoire de Lyon au XIX^e siècle reste fragmentaire. On peut bien sûr citer les travaux pionniers de Kleinclausz et de ses compagnons, les approches bien ciblées menées par André Latreille ou les historiens de la religion, les travaux récents de Dominique Bertin, Jean-Luc Pinol, Olivier Faure ou Vincent Robert. Cependant, aucune de ces recherches ne revêt le caractère général qu'ont pu prendre pour Lyon les travaux sur des périodes antérieures, pour Caen les recherches de Jean-Claude Perrot, pour Belleville ceux de Gérard Jacquemet, pour Paris ceux de Jeanne Gaillard ou pour Marseille la synthèse publiée dans le si beau catalogue *Marseille au XIX^e siècle, rêves et triomphes*. C'est dans cette direction, sans prétendre vouloir écrire une « nouvelle histoire de Lyon », que j'ai voulu travailler. D'une certaine manière, le volume de cette thèse compense aussi les lacunes historiographiques que j'ai constatées et regrettées.

C'est dans ce contexte que ce travail a pris forme, le long de trois axes principaux que j'ai choisi pour travailler sur le lien entre espace et société, entre la ville et la cité. Cette organisation en trois axes doit beaucoup aux travaux d'Henri Lefebvre, et en particulier au programme qu'il fixa à une possible « histoire de l'espace » dans *La Production de l'espace*. Cette thèse n'est pourtant pas une tentative d'appliquer un modèle, et du sociologue de Nanterre j'ai surtout gardé la volonté de traiter l'espace comme une production sociale, en tentant de le considérer dans son ensemble sans le fragmenter selon les catégories rigides du vécu, du perçu ou du conçu. Dans le voyage à travers le milieu, le terrain et le territoire, j'ai voulu simplement regrouper quelques procédures d'appréhension ou de production d'un espace qui me semblaient s'adresser à un même registre d'actions ou de soucis. Cette organisation m'a semblé sinon la meilleure, du moins la plus heuristique pour traduire l'ensemble des questions qui s'étaient posées à moi durant ces années de travail.

Le milieu d'abord. Sous cet angle, il convenait de suivre la manière dont la ville était possédée, agitée, amenée à la vie sociale par ses habitants ou ses visiteurs. J'ai choisi de le faire en deux temps. D'abord en menant une enquête rétrospective de perception urbaine, pour élucider la manière dont Lyon existait physiquement aux yeux des Lyonnais qui la parcouraient, qui y vivaient, qui en parlaient. Cette existence physique ne se résume pas au discours du site et des pierres. Il faut briser ces pierres qui composent l'apparence de la ville pour y trouver les sens que les hommes y ont placés, comme autant de signes et d'acteurs de leurs espérances et de leurs craintes. Ainsi la ville est-elle parcourue de limites tant matérielles qu'immatérielles, et ses événements spatiaux que sont les bâtiments

ou les quartiers sont chargés de significations qu'on doit connaître pour comprendre ce qu'est la ville pour ceux qui y vivent. J'ai déployé cette première partie sur deux lignes. Dans un premier temps, en m'inspirant des travaux géographiques sur les cartes mentales, j'ai voulu préciser les modalités de l'existence sociale de l'espace urbain à travers les opérations de base du repérage que sont l'attribution de noms ou encore la définition de limites. Puis, pour montrer comment les divisions de l'espace urbain sont dotées de significations qui dépassent la seule lecture de leurs structures spatiales ou sociales objectives, j'ai suivi sur la longue durée deux morceaux de ville afin de mieux comprendre comment apparaissent et se modifient les images qui collent à certains espaces, et de mieux appréhender comment se composent les régions morales d'une ville. Le choix des deux entités que j'ai privilégiées ne s'est pas fait au hasard. La Croix-Rousse et Fourvière sont en effet souvent présentées comme un résumé, un symbole, voire une incarnation de ce caractère lyonnais à la fois pratique et mystique dont nous reparlerons. Restait à savoir comment s'étaient inventées et imposées les thèmes de la montagne du travail et de la sainte colline. Cette invitation au voyage à travers l'histoire sociale et l'histoire religieuse permet de sortir d'une approche pittoresque et colorée des « quartiers » entre guillemets pour mieux saisir ce que sont les enjeux de la définition de ces quartiers. Ainsi s'accomplit la première partie de ce voyage dans l'espace.

Le deuxième temps de ce périple passe par un examen de l'espace comme terrain d'action pour les différents pouvoirs qui gèrent la ville. Pouvoir de partager la cité pour mieux contrôler son étendue et sa vie comme dans le cas de ces procédures de découpages administratifs que j'ai voulu étudier à la suite de

Marie-Vic Ozouf-Marignier, pouvoir d'aménager sa matérialité, pouvoir ou volonté d'étendre son emprise spatiale et juridique à travers l'extension du territoire communal. Il s'agissait là en partie d'emprunter des voies classiques de l'histoire urbaine ou de l'histoire locale. Les travaux autour des concepts qui guident l'aménagement urbain ou le pré-urbanisme du XIX^e siècle sont familiers à celui qui s'intéresse à l'histoire contemporaine. D'autre part, le lecteur féru d'histoire lyonnaise sait que le thème de l'extension du territoire communal lyonnais a été magistralement traité par Francis Dutacq dans les années 1920. Cependant, je n'ai pas hésité un instant à rééditer ces enquêtes. Outre les compléments d'information qu'il était possible d'amener aux résultats existants, la recherche me semblait digne d'être menée parce qu'elle s'insérait dans une perspective générale qui consistait à faire rentrer l'espace dans les analyses de l'historien. Le troisième noyau dur de cette partie, c'est à dire ce qui est consacré aux divisions administratives de l'espace urbain, illustre bien cette volonté, puisqu'il concerne un objet habituellement délaissé par l'historien, notamment celui de l'époque contemporaine. Cela reflète peut-être les tendances à éluder les rapports entre pouvoir et espace en milieu urbain, alors que les ruralistes français ont depuis de nombreuses années creusé ces aspects. Sans prétendre à combler ces lacunes, et sans considérer leur existence comme une tache honteuse sur le front de l'historien de la ville contemporaine, j'ai voulu explorer un peu plus avant ce jeu plus familier aux spécialistes d'autres époques ou d'autres disciplines.

Dans l'étape terminale de ce travail, j'ai concentré mes efforts sur un objet moins courant. Je rappelais plus haut que Maurice Agulhon regrettait dans la conclusion du tome IV de *L'Histoire de la Fran-*

ce urbaine le manque de travaux monographiques convaincants sur le thème de la « personnalité des villes ». C'est sur cet aspect « marginal et fragile », comme l'écrivait encore Maurice Agulhon, que j'ai voulu travailler. Je me suis donc intéressé à ces discours qui ont défini la spécificité lyonnaise au XIX^e siècle, et qui ont délimité un territoire lyonnais dans un jeu permanent entre l'espace et la communauté des hommes. Cette recherche n'a pas été entreprise pour dresser un catalogue d'images de la ville qui seraient censées refléter la diversité naturelle des opinions sur Lyon ou qui devraient renvoyer le reflet d'une réalité avérée. Le thème de la particularité lyonnaise, notamment l'esprit lyonnais dont aujourd'hui encore une foule de commentateurs font leur pelote doit être analysé comme un fait social, comme un acte de construction (ou de reconstruction) d'une communauté. Loin de moi l'idée de prétendre que cet esprit lyonnais n'existe pas. La vigueur avec laquelle on en use dans les campagnes de communication de toutes sortes, dans les discours écrits ou oraux visant à expliquer les faits locaux, suffirait à en dissuader le plus téméraire. Cet esprit lyonnais, ensemble de traits culturels qu'on se doit d'afficher avec naturel est bel et bien une norme de comportement, un fait de mœurs. Explorer le moment de sa genèse et de sa définition permet de mieux comprendre cette permanence et ces usages actuels. Elle permet aussi de plonger dans la vie culturelle d'une grande ville du XIX^e siècle, de mieux connaître le milieu des revues et des érudits et de saisir les difficultés liées aux formes du champ littéraire national. C'est une des conséquences de cet intérêt porté à la définition d'un territoire lyonnais que de prolonger, toutes proportions gardées, les enquêtes de Daniel Roche sur la République des Lettres du XVIII^e siècle et toutes ces sociétés savantes de province qui nous demeu-

rent encore largement inconnues. En ce sens, il s'agit là d'un jalon pour une histoire de la culture pratique qui reste encore largement à écrire. Mais ce n'est pas là l'objectif principal de cette étape finale de cette thèse, qui veut surtout commencer de travailler sur les tenants et les aboutissants du patriotisme citadin et les mécanismes de l'appartenance urbaine. Ce sont d'ailleurs ces questions que j'espère pouvoir prolonger bientôt en travaillant sur plusieurs grandes villes européennes pendant une plus longue période.

Scandée par ces trois temps, puisque chacun sait que c'est beaucoup plus troublant, cette longue thèse de 1 209 pages ne va pas sans fréquents rappels qui peuvent être lus comme des redites. Pour ma part, et tout en faisant la part des nombreuses scories qui encombrant ce texte, j'y verrais aussi de fréquents rappels qui soulignent la cohérence du sujet, et illustrent les liens qui unissent les pratiques matérielles et symboliques d'un espace par la société qui l'occupe. Au terme de cette valse sur le thème de l'espace, qui je le crois, contribue à ajouter à nos connaissances des villes de la période contemporaine, il me reste bien sûr autant de questions que de réponses. Plutôt que de revenir sur ces dernières, je voudrais rapidement évoquer les premières. On souhaite lorsqu'on termine une thèse qu'elle soit un jalon pour de futures recherches : à partir des premiers éléments rassemblés ici, il me semble en effet possible d'aller plus loin sur des sujets d'histoire religieuse, d'histoire de la culture, de l'urbanisme, des constructions politiques et de bien d'autres points. Le temps de la thèse est aussi celui de la curiosité : la mienne est toujours là, après s'être peut-être trop manifestée dans ce travail, mais je n'en ai eu que plus de joie à l'accomplir.

Pour terminer sur une double note lyonnaise et historique, je voudrais vous lire une longue citation d'Henri Béraud.

J'aurais pu aussi terminer par un passage extrait de ce récit haletant *Les Six Compagnons et le piano à queue*, choisi au hasard de la longue série des « Six Compagnons de la Croix-Rousse », mais Béraud est vraiment de circonstance. Dans *Le Mémorial de la rue Sainte-Hélène* écrit en 1919, le jeune Gérôme Canezou qui prépare l'agrégation d'histoire pérore avec d'autres garçons de son âge sur leurs ambitions respectives. « *Tous nos historiens, M. Thiers, M. Michelet, M. Funck-Brentano, M. Suétone, avaient, je le dis sans ambages, des âmes de commissaire-priseur. Oui monsieur, ils firent de l'adorable Clio une espèce de marchande à la toilette, répugnante et sordide, qui colportait dans son cabas des lettres intimes, des procès-verbaux de gendarmerie, des mémoires de fournisseurs, des livres d'écrou, des boucles de cheveux, des papiers gras et pis encore. Est-ce de l'histoire, ce bric à brac, je vous le demande ? Eh bien, la méthode que j'introduis dans les travaux historiques ruïnera le prestige menteur du document. J'abolis tous les compléments du fait, jusqu'aux dates inclusivement. L'événement, je l'extirpe du temps pour le plonger dans l'espace; je le dérobe à l'étroitesse d'un jugement tari par les passions d'une époque... Le simultanéisme historique [c'est ainsi que Canezou baptise sa théorie] permettra de considérer d'un œil géométral les grandeurs morales et les dimensions politiques. Voilà ce que j'ai trouvé, moi, Gérôme Canezou.* »

Suit un grand silence de ses trois compagnons. Ce que j'ai trouvé, moi Pierre-Yves Saunier, le voilà aujourd'hui devant vous, et j'espère vous l'avoir présenté avec moins d'emphase que ce bouillant agrégatif. Mais je me doute bien que vous n'observerez pas le mutisme des compagnons de Canezou, et je vous laisse donc la parole.